

EN QUOI LES TIERS-LIEUX PERMETTENT-ILS DE CRÉER DU LIEN AU SEIN D'UN QUARTIER ?

En quoi les tiers-lieux permettent-ils de créer du lien au sein d'un quartier ?

Ces espaces hybrides aux fonctions multiples sont, en quelque sorte, des laboratoires d'expérimentation sociale, vecteurs d'initiatives autonomes et preuve d'une force collective émergente. Synonyme de rencontre et de partage, les tiers-lieux réunissent et font converger les désirs d'émancipation¹. Comme l'exprime Patrick Bouchain, considéré d'après l'article de Margot Guislain², comme l'un des pères des tiers-lieux en France "Les tiers-lieux sont dans l'espace urbain les lieux de l'expérimentation, de la liberté et de l'inattendu". Mais en quoi consistent ces entités si novatrices ? En quoi sont-elles synonymes d'un bousculement positif d'idées ? Et surtout, quel rôle le design joue-t-il dans la formulation d'hypothèses de réponse au fonctionnement et au rayonnement de ces idées ?

Le design raisonne encore dans les esprits comme un synonyme de luxe ou d'industriel. Utilisé par le grand public comme un adjectif définissant un objet esthétique ou "à la mode", le design englobe pourtant une multitude de champs : le service, l'interaction, le social, l'espace... Il s'apparente aujourd'hui, dans le cadre de l'innovation sociale, à une méthodologie, à un concept global, à "un outil à modeler les outils" comme le suggère Victor Papanek dans son livre «Design pour un monde réel»³. C'est-à-dire à un instrument permettant de guider le processus de conception de services ou d'objets afin qu'il réponde à des valeurs écologiques ainsi qu'à des besoins spécifiques évoqués par l'utilisateur. Ce dernier se retrouve alors au cœur de ce processus de création, permettant ainsi de s'assurer de sa pertinence et de sa capacité à s'adapter.

Au sein du territoire qu'est la ville, et plus précisément le quartier, il est intéressant d'observer comment l'utilisateur-citoyen est intégré et s'intègre lui-même à l'action publique. Il est pertinent d'évaluer son implication, toutefois subjective, dans la vie locale, d'entrevoir ses droits, ses pouvoirs et ses limites, et comprendre à quel point il peut être acteur et moteur des transitions qui s'opèrent, par le biais d'action simple et par la participation aux initiatives sociales et solidaires que constituent les tiers-lieux.

1. D'après des sources telles que : cohesion-territoires.gouv.fr ou francetierslieux.fr

2. Des espaces spontanés et alternatifs mais en voie d'institutionnalisation, Margot GUISLAIN, AMC n°284, février 2020.

3. Design pour un monde réel (Design for the real world), Victor PAPANEK, 1971



TIERS-LIEUX : DES FABRIQUES DE LA VIE LOCALE

Qu'est ce qu'un tiers-lieu ?

4. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tiers-lieu>
5. Thèse qu'il développe dans son ouvrage *The Great Good Place*, paru en 1989
6. <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/tiers-lieux>
7. Les fablab sont des tiers-lieux de type makerspaces, c'est-à-dire centré sur les outils et la fabrication numérique.
- Le tiers-lieu, de l'anglais "third place" est nommé ainsi, car il se définit comme un environnement social autre que la maison et le travail. Il s'agit d'un concept en lien avec les mobilités pendulaires, c'est-à-dire le trajet quotidien entre domicile et lieu d'exercice, puisqu'il vise à sortir de ce schéma, cette routine normée par notre société, en proposant un lieu à part, un lieu de rencontre, de détente⁴. Un lieu qui permet de pallier l'isolement engendré par cette routine. Un lieu qui permet de retisser les liens entre voisins et habitants en général. Ce concept développé par le professeur en sociologie urbaine Ray Oldenburg⁵ qui promeut le "faire ensemble" prétend contribuer au développement économique et à l'activation des ressources locales. En effet, ces initiatives, le plus souvent portées par les citoyens eux-mêmes, se veulent au plus proches de leur communauté, c'est-à-dire des producteurs et des acteurs locaux, afin de valoriser leur travail et les circuits courts en général. Cette forme de solidarité est l'essence même des tiers-lieux, peu importe leur nature⁶. En effet, il existe de nombreux types de tiers-lieux. Il s'agit en fait d'un terme très large, englobant un grand nombre d'activités et de métiers. Les fablabs⁷ (laboratoires de fabrication) par exemple, sont des tiers-lieux très en vogue puisqu'ils offrent la possibilité d'accéder facilement à des machines à commande numérique (souvent très coûteuses) et autre type de matériel, à la seule condition de souscrire un abonnement, moyennant une somme généralement abordable, qui permet le financement des machines et leur entretien, la mise en place de projets communs ou plus généralement à la vie et

au fonctionnement du lieu. À Strasbourg, AVLAB⁸ est un exemple de fablab qui sensibilise et amorce la culture numérique en proposant des ateliers de fabrication accessibles à tous, ou la formation aux logiciels. L'intérêt de ces espaces est avant tout d'offrir la possibilité à chacun de venir réparer ses objets ou de réaliser un projet avec l'aide d'autres usagers ou bien simplement de venir partager ses connaissances. Une manière efficace de lutter contre l'obsolescence programmée, de faire des rencontres et de développer davantage sa pratique du bricolage, de la création et du numérique en général. Ces notions se rapportent de manière plus générale à l'état d'esprit du "faire ensemble", élément fort des tiers-lieux.

D'autres types de lieux sont aussi nommés tiers-lieux comme par exemple certains cafés intégrant un espace de coworking, organisant des ateliers de toutes sortes, ou proposant des produits locaux, comme le propose Les Compotes, basé dans le quartier Neudorf à Strasbourg¹⁰.

Difficile d'établir une définition exacte ou bien une liste exhaustive de ce qui est ou non un tiers-lieu, puisque la dénomination s'applique à tout espace collaboratif, inclusif, prônant le faire ensemble. Léa Massaré di Duca, conférencière spécialiste des tiers-lieux et fondatrice du Wide Open Project¹¹, constate d'ailleurs que "l'impossibilité d'une définition figée est la force même du tiers-lieu, parce qu'il évolue en permanence, que sa réalité est profondément humaine [...], reliée aux besoins et aux désirs changeants d'une communauté de citoyens". On peut cependant imaginer classer les tiers-lieux se-

8. <https://www.lesatelierseclairées.com/>

9. Espace de travail partagé, espace communautaire de travail ou bureau à frais partagés.

10. Voir l'entretien avec Les Compotes dans les annexes. <https://lescompotes.fr/>

11. Agence d'accompagnement aux projets de tiers-lieux.

lon leurs fonctions ou même selon leurs valeurs profondes. On pourrait, par exemple, séparer les tiers-lieux "communs", sans but lucratif et sans intérêt autre que l'activation d'initiatives locales, géré par des citoyens égaux, des tiers-lieux politisés, qui fonctionnent davantage comme des start-up aux enjeux politiques dominants.

Des espaces aux fonctions multiples

12.
<https://francetierslieux.fr/wp-content/uploads/2021/07/Rapport-France-Tiers-Lieux-2021-complet.pdf>

Au fil des années, les tiers-lieux se sont multipliés. D'après le Rapport 2021 de France tiers-lieux¹² (association nationale des tiers-lieux qui a pour rôle d'aider au développement et à l'émergence de ces derniers en France), il existe 2500 espaces de ce type dans l'hexagone. En seulement un an, ce sont plusieurs centaines de projets qui ont cherché à voir le jour dans les zones périurbaines principalement (aujourd'hui, 52% des nouveaux tiers-lieux se trouvent à l'extérieur des grandes métropoles françaises). Pour Patrick Lévy-Waitz, entrepreneur engagé et président de l'association France tiers-lieux, "C'est au cœur des périphéries, des quartiers prioritaires, des villes moyennes, des petites villes et des villages, que s'exprime pleinement le potentiel des tiers-lieux", ce qui démontre la créativité et la quête de dynamisme qui émane, même des zones les plus rurales. L'exemple du Vesseaux-Mère, qui s'est implanté dans la commune de Vesseaux en Ardèche, témoigne de cette énergie florissante. De jeunes entrepreneurs, soucieux de créer un réseau et tisser de nouvelles collaborations ont pris l'initiative de convertir une ancienne maison de retraite en un espace de coworking composé de bureaux et d'ateliers partagés. Grâce à ce projet, le village de 1800 habitants suscite davantage d'intérêt social et économique, et permet à de jeunes professionnels de s'y implanter sans craindre l'isolement.

Les tiers-lieux mis en place s'adaptent aux besoins spécifiques de l'espace dans lequel ils s'inscrivent. Rappelons que le sens du mot tiers-lieu est très large et englobe de nombreux types d'activités. Bien que le coworking reste celui qui est le plus répandu (dans 75% des tiers-lieux) chaque tiers-lieu est différent et compose sa singularité en fonction de la réalité territoriale, autour d'une diversité d'activités, d'approches et de services. "30% des tiers-lieux ont une dimension

fablab, hackerspace ou makerspace, 27% des activités culturelles, 19% des ateliers artisanaux partagés, 17% des living labs, 14% des cuisines partagées ou des laboratoires culinaires, 9% des terres agricoles ou jardins partagés." nous explique le Rapport 2021 de France tiers-lieux. Cependant, il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, car de nouvelles initiatives naissent chaque jour, avec de nouveaux principes, de nouveaux objectifs, de nouvelles activités et donc un nouveau public.

C'est le cas de l'Hôtel Pasteur à Rennes, un projet d'urbanisme temporaire qui inclut en son sein, en plus d'équipements dédiés à l'enseignement et à l'inclusion, un tiers-lieu éducatif orienté vers le numérique, et qui cherche à diversifier les profils de ses acteurs/usagers. En effet, l'image des tiers-lieux peut renvoyer parfois à celle d'une entité tournée exclusivement vers la culture, le numérique, l'art ou le commerce de proximité. À une étape de son développement, L'Hotel Pasteur, lui, a pris une tournure scientifique et médicale en accueillant en son sein des psychologues venus expérimenter de nouvelles techniques venues d'ailleurs. Parfois même, ce sont des centres de réinsertions en séjour de ruptures qui s'installent quelque temps.

La diversité de ces activités permet de reconnecter les tiers-lieux aux services publics et de toucher une population plus large. Cela permet aussi la sensibilisation des autres corps de métier à ce mouvement des tiers-lieux et l'inculcation de principes différents, basés sur l'expérimentation comme source de progrès.

«En 2019, c'est environ 150 000 personnes qui ont travaillé quotidiennement dans un tiers-lieu et plus de 2 millions qui s'y sont rendus»

13. *ibid.* Cette recherche de lien entre différents acteurs et populations contribue aussi à l'ancrage des tiers-lieux dans la sphère socio-économique d'un territoire. En 2019, c'est environ 150 000 personnes qui ont travaillé quotidiennement dans un tiers-lieu et plus de 2 millions qui s'y sont rendus¹³. On peut donc facilement imaginer la puissance du rayonnement de telles initiatives et les nombreux partenariats qui ont dû en découler. Ce rayonnement est une source de l'expansion des tiers-lieux. Il permet à ces derniers de se développer de plus en plus, de diversifier ses activités et son public. Il offre aux tiers-lieux l'opportunité de se démarquer et de s'affirmer en tant que générateur d'une économie sociale et solidaire réelle et efficace. Plus encore, de s'imposer comme un modèle économique dont la valeur se compte à la fois en bénéfice monétaire et humain.

Des principes et valeurs

L'émergence des tiers-lieux est due à une volonté forte (des habitants mais aussi de l'État qui cherche à pallier à certains manques) de renouer les liens entre les habitants d'un même quartier, d'une même ville... et portant des valeurs politiques et sociales souvent engagées telles que l'inclusion, l'égalité, la collaboration, la libre circulation et diffusion des projets (licences libres par exemple), la transparence... Il s'agit, en quelque sorte, d'une "révolution pacifiste", c'est-à-dire basée sur le bon vouloir et la motivation de chacun à participer à l'évolution des mentalités par le biais d'ateliers participatifs et de sensibilisation et qui cherche à trouver les solutions aux problèmes sociaux, écologiques et politiques de notre temps. À l'heure où l'on fabrique en masse des produits qui traversent la planète, où l'on consomme sans modération et où l'on jette avant même de chercher à réparer, comme si l'obsolescence programmée était une fatalité devenue normale¹⁴, des initiatives émergent et cherchent à contrer cette boucle dont nous sommes à la fois acteurs et victimes. Des initiatives faites de citoyens, dont l'envie de faire bouger les choses est grandissante, dont la volonté d'action s'étend de plus en plus et qui osent proposer d'autres alternatives à ce que le consumérisme a pu imposer jusqu'alors. À commencer par favoriser l'usage plutôt que la propriété, le collectif plutôt que l'individuel¹⁵.

14. Design pour un monde réel (Design for the real world), Victor PAPANÉK, 1971.

15. Le nouvel art des co, Antoine MORLIGHEM, Décisions Durable, 2014. Voir l'analyse de lecture figurant dans la partie «Annexes».

Michel Bauwens¹⁶ affirme dans ses écrits qu'aujourd'hui, et depuis plusieurs décennies maintenant, l'argent et la propriété ont imposé leur domination, divisant les hommes et faisant de l'individualisme un comportement par défaut. L'informaticien et théoricien l'illustre notamment en citant les exemples de plateformes de géants comme Uber ou AirBnb qui fondent leur bénéfice sur une valeur créée et alimentée par les usagers¹⁷. Aussi, Pierre Desjardins, professeur de philosophie au Canada, dénonce l'émergence d'internet qui a contribué à l'ordre vertical¹⁸ de notre société, plongeant tout un chacun dans une sphère virtuelle, complètement déconnectée de la réalité et contribuant les yeux fermés à un système vicieux. Auteur d'un article sur le sujet¹⁹, il nous dit à ce propos "le consommateur devient le produit que s'échangent les entreprises". Voilà qui laisse à réfléchir et questionne le rôle de chacun dans la participation à cette situation complexe, délicate et profondément problématique. C'est le cas notamment avec les réseaux sociaux qui, bien que générateurs de liens à certains moments, tendent à l'autocentrisme et à la perte du véritable échange. Échange qui est à l'origine même des rencontres, de l'entraide et de la confiance. Cette perte de lien social physique et cet individualisme ne permettent donc pas le développement et la progression d'une société durable, basée sur l'échange et la collaboration (ce que confirme Élinor Ostrom dans ses travaux sur les communs, auxquels nous ferons référence plus bas²⁰). L'enjeu majeur des tiers-lieux est justement de permettre à chacun de s'intégrer et de s'investir dans ce système d'échange et de partage. De contribuer au développement des circuits courts, à la mise en commun des connaissances, à la valorisation et à l'échange des compétences, à l'entraide et à toute autre forme d'action positive qui permettent de lutter contre l'isolement et de faire du collectif une entité forte, autonome et en constante évolution.

16. Informaticien et théoricien de l'économie du "Peers to peers".

17. D'après les propos de Michel BAUWENS dans une interview pour le Rendez vous des Futurs, diffusée le 30 avril 2015 : <https://www.youtube.com/watch?v=bf-7H2xlgPw>

18. Expression qui appuie la vision d'une élite au sommet, forte de ses pouvoirs, et de citoyens plus modestes qui "suivent le mouvement" imposé par cette élite.

19. Internet ou l'inversion du capitalisme, Le Monde, Pierre DESJARDINS, Publié le 13 février 2015 à 19h04 - Mis à jour le 19 août 2019 à 13h26

20. Voir l'analyse de lecture "Une troisième voie entre l'État et le marché" figurant dans la partie "Annexes".



LES TIERS LIEUX ET LA GESTION COMMUNE COMME MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DURABLE À L'ÉCHELLE DU QUARTIER

Vers une pensée durable : Économie circulaire et consommation raisonnée

21. Made in Local, Raphaël SOUCHIER, Eyrolles, 2013

22. Citation de Raphaël Souchier lors d'une conférence : https://www.youtube.com/watch?v=Qq_Dh0INC2s

“Depuis des décennies, notre monde apprend à être global” nous dit Ervin László, philosophe des sciences et théoricien des systèmes dans la préface du livre de Raphaël Souchier, “Made in Local”²¹. Toute l'énergie et les moyens se sont focalisés sur cet apprentissage de la globalisation, oubliant qu'un système complexe est composé d'entités locales qu'il est nécessaire d'alimenter, explique-t-il. “L'élément pertinent de la mondialisation est l'intégration des systèmes locaux et régionaux dans une structure globale”²². La valeur de ces systèmes locaux doit être remise en avant, selon Raphaël Souchier, expert reconnu en économies locales durables et en intelligence collective, qui soutient l'idée que le local peut être la solution au développement économique durable des territoires et ce à différentes

échelles. Il défend notamment le cas du réseau BALLE (Business Alliance for Local Living Economy), inspiré par Judy Wicks, activiste et entrepreneure américaine, un réseau qui relie entre elles les entreprises durables locales à travers le monde. Les entreprises impliquées qui partagent un désir commun de réduire la consommation d'énergie et les déchets, de soutenir les économies locales et d'explorer de nouvelles opportunités vertes, le commerce équitable, des salaires équitables et des environnements de travail sains, pour une économie durable. Ces valeurs sont également présentes au sein des réseaux de tiers-lieux en France.

De par les partenaires avec qui ils sont associés, les tiers-lieux fonctionnent souvent sur le modèle de l'économie circulaire et favorisent les producteurs locaux lorsqu'il s'agit de vendre de la nourriture et des boissons. C'est le cas de la Maison Citoyenne au Neudorf, de L'Orée 85 ou même des Compotes²³, trois tiers-lieux que j'ai pu rencontrer dans le cadre de ma recherche. Leurs partenaires sont des agriculteurs, épiceries fines, magasins bio et producteurs de la région, principalement situés dans un rayon de 50 km maximum. En plus de mettre en avant des produits de qualités et élaborés sainement, l'intérêt est de valoriser le travail de ces personnes, de mettre en avant un savoir-faire local. Ces partenaires permettent de faire mieux vivre ces petites entreprises qui peinent parfois à se développer face à la concurrence que constituent les grandes enseignes. Vendre leurs produits à des tiers-lieux leur offre une visibilité de plus, dans un espace où les usagers sont souvent sensibles à la consommation raisonnée, surtout que les bénéfices obtenus grâce à ces ventes sont généralement plus importants qu'en magasin puisque la taxe des tiers-lieux est bien moindre (voire inexistante)²⁴.

Ce cercle vertueux permet donc aux deux parties d'établir des bénéfices. Le producteur est rémunéré à sa juste valeur, le tiers-lieu empoche une petite partie qui sera investie dans le développement du lieu. Si aucune gratification n'est versée, le bénéfice du point de vue de l'attractivité et des nouveaux usagers que cela apporte n'est pas à exclure. Le simple fait de donner de la visibilité au tiers-lieu garantit en partie son fonctionnement. Un second moyen de répondre à la relation binaire “offre/demande” dans un quartier est sans doute l'échange, le troc. Marchander de cette façon, c'est-à-dire en échangeant avec une ou plusieurs personnes

23. Voir “Entretiens sociologiques” dans la partie « Annexes”.

24. Le nouvel art des “co”, Antoine MORLIGHEM, Décisions Durables, 2014

des biens ou des services, a d'ailleurs été une coutume avant de définir l'argent comme monnaie d'échange. C'est l'occasion d'accéder à quelque chose dont on a besoin, sans "payer" à proprement parler et en rendant service à autrui.

Certains partenariats fonctionnent de cette manière. Chez les Compotes par exemple, en échange de la mise à disposition de la cuisine de l'ABRAPA (la maison de retraite du quartier), le tiers-lieu s'engage à animer des ateliers avec les résidents.

Ces échanges fonctionnent entre les différentes organisations et entreprises locales, mais peuvent aussi fonctionner entre les usagers du tiers-lieu et le tiers-lieu lui-même. On pourrait très bien imaginer la mise à disposition de certaines machines dans un fab lab, en échange de la fabrication d'objets pour celui-ci. Ce principe développe le lien social d'une part, permet de faire des rencontres à travers un service donné ou reçu, invite aussi au partage de connaissance et savoir-faire, mais propose de se détacher d'un modèle économique fondé sur l'enrichissement des parties prenantes et sur l'argent comme ultime valeur et fin en soi. La valeur sociale est elle aussi intéressante à prendre en compte. Beaucoup de tiers-lieux tirent leur force de leur capacité à se détacher du modèle économique dominant²⁵, basé essentiellement sur la recherche de profit et sur l'acquisition d'un capital et privilégient davantage l'éthique et les valeurs morales en s'assurant avant tout d'offrir un service de qualité ou de répondre correctement à des besoins spécifiques. L'économie dite collaborative (basée sur la collaboration entre les différents acteurs) a déjà su prouver son efficacité. Il est désormais nécessaire de continuer à faire vivre ce concept à travers des initiatives sociales et solidaires.

Les systèmes alternatifs d'interaction que mettent en place les tiers-lieux constituent une richesse sociale et permettent une valorisation des ressources locales. Il s'agit de déterminer ce qui est important pour la communauté et le quartier. On assiste alors à un basculement des intérêts qui s'orientent davantage vers le bien commun, et les projets et initiatives d'intérêt général. L'idée est de penser le quartier comme un écosystème à part entière constitué de ses propres problématiques, acteurs et variables. Le quartier est une "situation d'action"²⁶ à échelle locale, qui peut être gérée par les acteurs locaux. Les tiers-lieux en font partie et contribuent à l'instauration de cette pensée.

25.
D'après les propos de Raphaël BESSON lors d'un entretien pour le magazine AMC n°284 paru en février 2020

26.
Terme utilisé par Élinor OSTROM, économiste et politologue, pour définir un contexte (définis par une problématique ou un commun), dans lequel interviennent des participants (ici habitants).

Émancipation et indépendance : mode de gouvernance horizontal

De par leur mode de gouvernance, certains tiers-lieux engagent une posture forte, en opposition au schéma vertical imposé par les entreprises que nous connaissons. Ce schéma établit un ordre hiérarchique des membres qui composent l'entreprise. Une sorte de structure pyramidale, qui insiste sur les pleins pouvoirs de celui qui se trouve à son sommet.

Ce système, ne laissant que peu de place à la concertation et à la participation, se retrouve souvent limité aux intérêts et idées d'une élite qui n'hésite pas à s'attribuer les mérites et les gains. Au contraire, le mode de gouvernance "horizontal" propose un fonctionnement tout autre. Il vise à instaurer un climat d'égalité entre les membres du collectif. Cette démarche permet la légiti-

«Les systèmes alternatifs d'interaction que mettent en place les tiers-lieux constituent une richesse sociale et permettent une valorisation des ressources locales.»

mité de tous à apporter leur contribution, quelle qu'elle soit et indépendamment du rôle qu'ils endossent²⁷.

Ce système défend l'idée que la richesse d'une entreprise, association ou autre groupe de collaborateurs, se trouve dans la capacité à communiquer et à inciter la totalité des membres à participer à l'élaboration d'hypothèses, de solutions ou d'idées innovantes. De même que les décisions qui seront prises devront être validées par la majorité, sinon la totalité des personnes qui constituent le groupe. Ainsi, les intérêts et valeurs

27.
Élinor OSTROM (1990)

sont correctement défendus. C'est le cas de la Maison Citoyenne à Strasbourg. Sans aucune supériorité hiérarchique, les membres bénévoles s'organisent de manière autonome. Plusieurs groupes s'articulent autour de différentes spécialités (la partie bar et consommation, la partie organisation événementielle...). Les rôles tournent et le planning évolue en fonction des disponibilités et envies de chacun. En aucun cas, un membre ne peut s'approprier l'espace sans le consentement des autres, ni même se proclamer responsable ou chef des opérations conduites par l'association. Aucun bénéfice n'est attribué aux membres. Les recettes produites sont systématiquement employées dans l'organisation d'événements, dans le paiement des charges de la maison (électricité, eau...) ou dans des travaux d'amélioration du tiers-lieu. Dans d'autres modèles, les bénéfices peuvent être redistribués à parts égales entre les membres de l'association. C'est le cas des coopératives. Ces entreprises sont détenues et contrôlées par les membres qui les composent, ce qui permet sa durabilité et l'assurance du maintien des valeurs et préoccupations écologiques, culturelles et sociales de tous²⁹.

30. La tragédie des biens communs, Garrett J. HARDIN, 1968

31. Governing the Commons, Elinor OSTROM, 1990.

32. Extrait de la thèse soutenue par Elinor OSTROM en 1965 : <https://anaespinolaarredondo.files.wordpress.com/2017/07/case-4.pdf>

Ce mode de gouvernance bienveillant et équitable entraîne l'émancipation vis-à-vis d'un système tourné vers le capitalisme, la hiérarchie et la propriété qui pendant très longtemps ont été perçus comme les principes fondamentaux d'une économie et d'une gestion durable. C'est la théorie que défend Garrett J. Hardin dans son ouvrage "La tragédie des biens communs"³⁰, dans lequel il affirme que la privatisation des ressources est nécessaire à la gestion durable de celles-ci. Théorie démentie par Elinor Ostrom³¹, en 1990, mais aussi par bien d'autres initiatives et projets. En effet, l'économiste a démontré que des communautés d'usagers réussissent à s'organiser par eux même et à développer des systèmes de gestion robustes comme en témoigne l'exemple de la gestion de l'eau et des nappes phréatiques en Californie du Sud, prise en charge et gérée de manière autonome par les collectivités, indépendamment des entreprises privées et où la recherche de bénéfice, les conflits d'intérêts liés à la concurrence interfère avec la qualité de la gestion³². D'autres projets concrets prouvent l'efficacité de ce mode de gestion. En Italie, en 2011, un référendum a été voté contre la privatisation des services locaux de fourniture d'eau potable. À Naples, suite à cette prise de position forte,

28. La Maison Citoyenne est un lieu d'initiatives locales situé en plein cœur d'un quartier strasbourgeois. Il s'inscrit dans une dynamique de tiers-lieu puisqu'il est à la fois source d'activités culturelles, sociales et solidaires.

29. <https://www.ica.coop/fr/coop%C3%A9ratives/quest-ce-que-une-coop%C3%A9rative>

la gestion de l'eau a été remunicipalisée et confiée à un «établissement spécial» de droit public nommé ABC (Acqua Bene Comune). L'article de Sébastien Broca "Les communs, un projet ambigu"³³ explique d'ailleurs que ses statuts ont été pensés pour permettre une gestion démocratique et participative, "grâce à la présence de deux citoyens au conseil d'administration et à la création d'un comité de surveillance où siègent des représentants des usagers et des associations". La recherche d'autonomie devient un critère essentiel pour beaucoup d'associations, coopératives ou sociétés émergentes à but social. On pose d'ailleurs la question du rôle de l'État dans ces structures : À-t-il réellement sa place ?

33. Article paru en décembre 2016 dans la revue Le Monde Diplomatique : <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/12/BRO-CA/56916>

34. https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-06/20190617_dp_tiers-lieux_compressed.pdf, p7, "L'État s'engage au coté des porteurs de projets"

35. AMC n°284, p.47 à 55, février 2020.

S'émanciper pour grandir : contre l'institutionnalisation des initiatives habitantes

En juin 2019, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales lance le programme "nouveaux lieux, nouveaux liens", qui tend à donner une importance aux tiers-lieux qui seraient équivalents à celle des services publics.

Aussi, en plus de faire collaborer étroitement ces deux entités, il est prévu que les tiers-lieux soient soutenus financièrement en échange de services d'intérêt général en relation avec les besoins locaux, de les organiser en réseau, de monter des partenariats public-privé et de les professionnaliser (formation à la création, animation, gestion...)³⁴.

Peu de temps après, le ministère a créé un conseil national des tiers-lieux, une instance consultative composée de fondateurs et gestionnaires de sites chargée de structurer une filière. Car jusqu'ici, les tiers-lieux étaient construits par la seule volonté de leurs initiateurs et usagers : "Un processus spontané dont ils tiraient leur force" exprime Raphaël Besson, chercheur en sociologie urbaine à l'université de Grenoble, dans un article du magazine AMC³⁵. En effet, les citoyens moteurs des projets de tiers-lieux sont généralement très indépendants de la sphère étatique. Que ce soit d'un point de vue financier lors du lancement (cagnotte en ligne, partenariats...) ou bien lors de la mise en place de services et d'activités. Le fait que les tiers-lieux soient autonomes quant à leur programmation (les usagers choisissent les pratiques) remet complètement en question le rôle des élus et des organismes publics.

Néanmoins ceux-ci peuvent être d'une grande aide au financement et au bon devenir de la structure. Garants de l'intérêt général et soucieux d'assurer la présence d'équipement de proximité, ils ont pour mission de les accompagner. Mais à quel prix ? Ces initiatives survivront-elles à un excès d'institutionnalisation ?

Selon Patrick Bouchain, architecte et urbaniste qui réfléchit à ce qui fait tiers dans l'espace public et dont nous avons déjà parlé plus haut : « Dans une ville, il faut des lieux cachés : c'est là que se créent des écosystèmes au milieu des activités urbaines »³⁶. Par « cachés » on peut comprendre « caché des institutions » ou « caché de l'œil supérieur de l'État ». Cette dimension anonyme est une opportunité pour les instigateurs et usagers du tiers-lieu de s'approprier ces espaces sans craindre sa monopolisation par des groupes politiques. Le contraire serait à l'inverse même de l'essence du tiers-lieu, qui se veut à l'origine être un endroit créé et organisé « par le peuple, pour le peuple ». Cette indépendance est donc

36.
Propos recueillis par
Margot GUISLAIN.

« Dans une ville, il faut des lieux cachés »

nécessaire au bon développement des valeurs que sont l'autonomie des collectivités, la mutualisation des compétences et l'entraide.

Un autre aspect de l'institutionnalisation qui peut poser problème ou créer des contradictions entre l'objectif recherché et obtenu est, dans les cas de tiers-lieux bénéficiant de subventions de l'État (qui représente un outil institutionnel), la justification systématique des décisions prises, dans une recherche constante d'optimisation (du temps, d'argent, de ressources...). Mais l'optimisation n'est pas toujours un vecteur d'efficacité. Au contraire, elle peut même être un frein à la créativité et à l'inclusion. Ce contrôle exercé et parfois imposé par l'État ne permet donc en rien l'épanouissement de ce genre de structure et ne laisse que peu de place à l'imprévu ou à la spontanéité.

Le tiers-lieu s'insère dans une dynamique de changement par rapport au modèle dominant. Il s'agit donc de ne pas le reproduire en instaurant un schéma vertical dans lequel l'État serait le sommet.



LE RÔLE DU DESIGN DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME DE GESTION ALTERNATIF ET DANS L'AMÉLIORATION DES RELATIONS AU SEIN D'UN TERRITOIR

Le design des politiques publiques : adapter la ville à ses habitants

On constate un grand nombre de changements, d'évolutions au sein des villes. Que ce soit au niveau de la gestion (comme indiqué plus haut), de l'environnement, des comportements ou des interactions, les modes de fonctionnement évoluent avec le temps et les problématiques qui font surface. Mais quel rôle le design joue-t-il dans ces transitions ? Comment les accompagnent-elles ou les enclenchent-ils ?

Les politiques publiques, programme d'action propre à une ou plusieurs autorités publiques ou gouvernementales³⁷, cherchent à s'adapter au mieux aux territoires, en prenant en compte leurs particularités m'a confié Lassad Essadi, directeur de territoire du quartier de la Robertsau à Strasbourg, lors d'un entretien³⁸. Chaque

37.
Brève définition de Jean-Claude THOENIG, sociologue franco-suisse ayant étudié notamment la gestion publique territoriale.

38.
Voir l'entretien en question dans la partie « Annexes »

espace urbain (ou même rural), chaque quartier d'une ville est différent. Il en va de soi la nécessité d'interpréter et d'adapter au mieux ces politiques publiques afin qu'elles répondent aux besoins spécifiques et qu'elles s'accommodent des contraintes du district auxquelles elles s'appliquent.

Pour cela, il est impératif d'analyser l'environnement, de questionner les habitants, d'interroger leurs pratiques et d'étudier les services de proximité pour comprendre de manière systémique comment la vie s'organise.

La méthodologie proposée par le concept de design des politiques publiques va dans ce sens. Il s'agit, selon la définition donnée par la 27e Région³⁹, laboratoire de transformation publique, d'une "pratique pluridisciplinaire et collective et d'un ensemble de méthodes qui permettent de réinterroger et de concevoir des politiques publiques en repartant du point de vue des usagers citoyens, en les associant à des tests et des simulations, en réalisant des prototypes de solutions pouvant ultérieurement être déployées avec de meilleures chances de succès". Le but est de réinventer les services et les modes d'action, qui aujourd'hui sont déshumanisés, afin de les rendre compréhensibles, voire désirables.

«Le tiers-lieu est un lieu hybride et unique»

La 27e Région se définit comme un laboratoire, car l'expérimentation est au cœur de la démarche. Grâce à une équipe pluridisciplinaire qui mélange sociologues, chercheurs, designers et autres corps de métiers, tous les points de vue sont adoptés pour mettre en place une méthodologie transversale adaptée à un contexte précis.

L'intérêt d'intégrer le design et donc cette méthodologie dans l'élaboration de projets novateurs et inclusifs est l'assurance d'aboutir à un projet pérenne, qu'il est possible d'ajuster à tout moment.

39.
<https://www.la27eregion.fr/>

Le tiers-lieu et les enjeux de design : un lieu ressource capable de répondre à une problématique sociale.

Au fil de mes recherches sur le sujet, je me suis questionnée sur l'impact des différents organismes d'un quartier sur sa population. Notamment sur l'impact que pouvait avoir un tiers-lieu sûr l'évolution de la pensée, des valeurs.

Selon moi, le regard porté sur ces espaces est encore très flou.

Tout comme certains centres socio-culturels ou certaines médiathèques, le tiers-lieu constitue un lieu-ressource, dans lequel il est possible d'évoluer intellectuellement et socialement parlant. On sait par exemple que certaines bibliothèques en perte de dynamisme diversifient leurs fonctions, se transformant ainsi en "nouveaux et étranges espaces hybrides" comme les appelle Raphaël Besson dans l'article "Les Tiers-lieux culturels : chronique d'un échec annoncé"⁴⁰. Ces espaces ne sont désormais plus destinés simplement à la lecture, mais accueillent un public bien plus large, faisant de ce lieu un endroit de rencontre et de développement des savoirs. Aux Pays-Bas par exemple, les bibliothèques d'Amsterdam et de Rotterdam proposent des workshops dédiés à l'apprentissage et à la culture du numérique dans des espaces conviviaux, ouverts à tous. Ces espaces hybrides deviennent alors vecteurs de lien et source de socialisation.

Dans cette même logique de diversification des fonctions et des activités, le tiers-lieu est un lieu hybride et unique, ne ressemblant en rien au tiers-lieu du quartier voisin. C'est ce qui en fait sa force et son intérêt, mais aussi ce qui rend la compréhension plus complexe pour certaines personnes. Ayant à de nombreuses reprises évoqué mon sujet de recherche à des collègues, amis ou membres de ma famille, beaucoup semblaient perplexes à l'annonce du mot "tiers-lieux". Il a fallu leur expliquer le sujet en surface, mais surtout en profondeur, avec les enjeux que cela implique et les valeurs diffusées. Cependant, les termes assez génériques employés comme "économie sociale et solidaire" ou "espaces inclusifs" ne permettent pas de générer l'engouement attendu chez ces personnes. Leur caractère trop vague ou boboisant peuvent tendre à la catégorisation et donc au désintérêt. Cela pourrait donc être un questionnement intéressant que de se demander comment le designer peut rendre accessibles et désirables ces espaces qui font tiers. De manière à déstigmatiser

40.
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01865931/document> ou voir l'analyse de lecture dans la partie "Anexes".

l'image qu'en ont certains et développer la curiosité d'autres. Pour sensibiliser à des modes de gestion, d'apprentissage et de consommation alternatifs d'une part et pour inciter à l'action d'une autre.

Un second point qui est apparu au cours des lectures est le principe du "réseau", cet ensemble de liens qui font communiquer les individus entre eux. Ce principe sous-tend l'idée que les individus ne réfléchissent plus comme des cas isolés, mais comme des éléments rattachés les uns aux autres, interdépendants⁴¹, faisant partie d'un tout bien plus fort et contribuant à son développement perpétuel. Trouver des points communs à ces individus est la meilleure façon de faire lien. Le quartier est une zone géographique qui constitue le premier point commun des personnes qui l'habite. Ces personnes sont susceptibles de fréquenter les mêmes endroits, d'emprunter les mêmes rues et d'utiliser les mêmes services. Comment peut-on utiliser ces indices pour favoriser les rencontres ? Comment, grâce à une méthodologie de design, peut-on aboutir à un dispositif qui nous permet d'enclencher ces rencontres ? Cette série de questions croise, en bien des points, mon expérience personnelle. En arrivant dans une nouvelle région, dans une ville, sans aucun pied à terre et en ne connaissant personne, la nécessité de construire un réseau est devenue primordiale. Il est donc intéressant de voir comment l'intégration dans un nouvel écosystème se fait et peut être améliorée par l'implication de différents acteurs dans notre parcours. C'est souvent l'occasion de s'investir dans de nouveaux projets et de s'impliquer dans la vie locale.

À l'issue de cette recherche et afin d'essayer de répondre à un certain nombre de questionnements que celle-ci a fait émerger, il semble légitime de se demander : comment le designer peut-il intervenir dans le développement des tiers-lieux comme lieu ressource d'un quartier ? Élaborer un système de rencontre et de partage entre les habitants d'un quartier, par le biais d'un tiers-lieu, ou bien mettre en lumière ces derniers comme un espace d'accueil bienveillant et chaleureux peut constituer une ressource conséquente pour un individu isolé ou à la recherche de nouvelles dynamiques, nouvel arrivant ou non. Il s'agit d'une hypothèse de projet qui semble intéressante à développer avec la Maison Citoyenne du quartier de Neudorf à Strasbourg par

41. D'après Élinor OSTROM (Une Troisième voie entre l'État et le marché, 2017), les individus ainsi que les communautés fonctionnent sur le principe d'interdépendance plus que sur celui de la solidarité

exemple. En effet, les valeurs de ce tiers-lieu semblent en accord avec un projet d'inclusion sociale. Afin de pousser davantage ma réflexion et de préparer ce qui deviendra mon projet de diplôme, il peut être intéressant de déterminer qui sont les personnes à inclure, les personnes isolées, concernées par la recherche d'un lieu ressource. À l'échelle du quartier, les nouveaux arrivants représentent des usagers potentiels. Il s'agit finalement de donner la possibilité à ceux qui le souhaitent, d'évoluer par la prise de contact avec des personnes ou des actions inédites, de faciliter les rencontres et de permettre l'engagement dans des projets.

COMMENT LE DESIGNER PEUT-IL INTERVENIR DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TIERS-LIEUX COMME LIEU RESSOURCE D'UN QUARTIER ?